

Compte-rendu de l'atelier « Un territoire solidaire »

Boos le jeudi 17 novembre 2016 – 18h30-20h30

Accueil et Introduction par M. Benoit Anquetin, Conseiller métropolitain délégué à l'animation et au suivi du pôle de proximité Plateaux-Robec

QUELLE
MÉTROPOLE
POUR DEMAIN ?

Les chiffres clés de l'atelier



29 participants

90 contributions collectives

- Ambiance « Village »
 - 32 contributions
- Ambiance « Quartier »
 - 26 contributions
- Ambiance « Centre-ville » :
 - 32 contributions



Objectifs

Les ateliers métropolitains de la phase Projet s'inscrivent dans la suite du processus de concertation sur le PLU de la Métropole Rouen Normandie. Ils ont pour but de :

- **Discuter et enrichir les orientations envisagées pour le devenir de la Métropole** dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- **Débattre des priorités pour le territoire** selon que l'on habite en centre-ville, en quartier résidentiel, en bourg ou en village
- **Recueillir la vision des citoyens sur les grands axes de projet du PADD**
 - Une économie dynamique
 - Un territoire solidaire
 - Un environnement de qualité



Contenu de l'atelier

Le premier temps de l'atelier est un retour sur la démarche d'élaboration du PLU ainsi qu'une présentation des éléments de diagnostic correspondants au thème de l'atelier.

Pour découvrir l'ensemble des éléments sur la thématique « un territoire solidaire », vous pouvez consulter la présentation complète de l'atelier dans la rubrique « Publications » sur le site plu-metropole-rouen-normandie.fr

Le second temps de l'atelier a été consacré à un travail en groupes selon 3 types d'ambiances de territoire proposées : centre-ville, quartier et village. Il s'est déroulé en 3 temps :

1. Sélection individuelle puis collective des 5 orientations de projet les mieux à même de répondre, selon les citoyens, aux enjeux du thème présenté ;
2. Travail en sous-groupes de déclinaison des 5 orientations de projet sélectionnées précédemment pour chaque ambiance de territoire proposées ;
3. Partage à l'échelle du groupe et approfondissement de cette déclinaison pour une des ambiances en vue de la restitution en plénière.

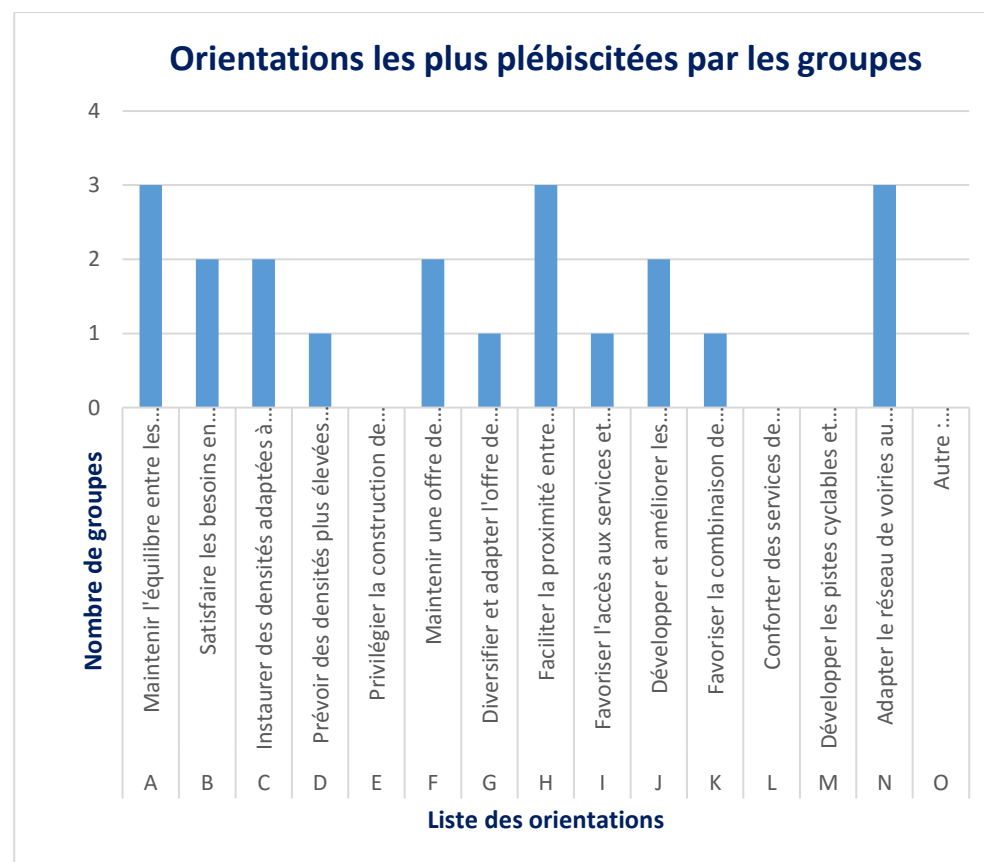
Enfin, les habitants ont été invités à partager avec l'ensemble des autres groupes leur vision des projets pouvant être mis en œuvre sur le territoire de la Métropole. La restitution a mis en avant les orientations prioritaires. L'ensemble des contributions produites a été collecté en fin de réunion.

LES ORIENTATIONS DU PROJET	
A	Maintenir l'équilibre entre les espaces agricoles, naturels et urbanisés
B	Satisfaire les besoins en logement en réduisant la consommation d'espace
C	Instaurer des densités adaptées à la diversité des territoires
D	Prévoir des densités plus élevées autour des axes de transports en commun
E	Privilégier la construction de logements dans les secteurs urbains
F	Maintenir une offre de logements dans les secteurs périurbains et ruraux
G	Diversifier et adapter l'offre de logements pour répondre aux nouveaux besoins
H	Faciliter la proximité entre logements, activités et services pour limiter les déplacements
I	Favoriser l'accès aux services et aux commerces pour tous
J	Développer et améliorer les performances du réseau de transports en commun
K	Favoriser la combinaison de plusieurs modes de déplacement pour les trajets (intermodalités / multimodalité)
L	Conforter des services de transport adaptés aux territoires (Bac sur la Seine, Filo'R, etc.)
M	Développer les pistes cyclables et voies piétonnes pour se déplacer dans la Métropole
N	Adapter le réseau de voiries au trafic tout en offrant des solutions alternatives à la voiture
O	Autre :

Les orientations prioritaires de l'atelier

Les participants ont été répartis en 5 groupes d'ambiance :

- Village : 1 groupe
- Quartier : 2 groupes
- Centre-ville : 1 groupe



Synthèse des contributions

Orientation A : Maintenir l'équilibre entre les espaces agricoles, naturels et urbanisés

Cette orientation est plébiscitée par une majorité de groupes, estimant prioritaire le maintien de l'équilibre entre les espaces agricoles, naturels et urbanisés au sein de la Métropole. Pour les participants, cet équilibre passe par plusieurs grandes actions, qui se déclinent différemment dans chaque ambiance de territoire :

- **Préserver les espaces verts et naturels de la Métropole ;**
- **Végétaliser davantage centres-villes, quartiers et villages ;**
- **Développer l'agriculture urbaine** et protéger les espaces agricoles de l'urbanisation ;
- **Densifier le centre-ville et adapter les constructions à leur environnement.**

Préserver les espaces verts et naturels de la Métropole

Maintenir l'équilibre entre les espaces agricoles, naturels et urbanisés passe naturellement par la préservation des espaces verts et naturels de la Métropole. Aux yeux des participants, il convient autant de **préserver les grands espaces naturels**, à l'image des forêts que **la nature en ville** (parcs, jardins, alignements boisés, bords de Seine).

Végétaliser davantage les centres-villes, quartiers et villages

Les participants appellent à ne pas simplement se limiter à maintenir l'équilibre, mais à **renforcer la nature** au cœur des villes, quartiers et villages. Il faut ainsi :

- **Végétaliser les constructions et les espaces publics** : toits végétalisés, axes routiers moins larges pour plus d'espaces verts, stationnements végétalisés (type « evergreen ») ;
- **Aménager des zones vertes** dans les quartiers et les villages et **imposer des règles de végétalisation** (haies le long des clôtures).

Développer l'agriculture urbaine et protéger les espaces agricoles contre l'urbanisation

Les espaces urbanisés et agricoles ne sont pas nécessairement à opposer aux yeux des participants :

- En centre-ville, ils appellent à **favoriser des activités agricoles sur des espaces libres** (de production ou pédagogiques), notamment sur les toits (potager, petits animaux de la ferme) ;
- Pour l'ambiance quartier, les participants souhaitent lutter contre l'urbanisation des champs qui existe toujours au sein de certains quartiers et **développer le maraîchage de proximité** ;
- Enfin pour le groupe village, il convient plus simplement de **protéger les activités agricoles existantes** en donnant la priorité à de grands espaces de culture et en préservant les bâtiments agricoles.

Densifier le centre-ville et adapter les constructions à leur environnement

Pour les participants à l'atelier, la poursuite de l'urbanisation du territoire passe par la **densification, en priorité des centres-villes**. Pour l'ambiance village, les participants appellent à la mise en place d'un **zonage précis pour limiter l'étalement urbain** et à **adapter les constructions à leur environnement et notamment à l'identité rurale**. Cette attention concerne notamment les hauteurs : pas d'immeuble de grandes hauteurs dans les villages.

Orientation H : Faciliter la proximité entre logements, activités et services pour limiter les déplacements

Une majorité de tables a abordé cette orientation. Quelle que soit l'ambiance traitée, les participants mettent en avant la **nécessité de maintenir et de renforcer le commerce de proximité**. Il s'agit ainsi d'éviter le transfert de ces activités vers des zones excentrées et nécessitant davantage de déplacements. Pour le groupe village se pose aussi la question des **services (notamment de santé) et des équipements sportifs et de loisirs**. Plusieurs actions sont proposées pour favoriser les commerces et les services de proximité :

- En centre-ville, **protéger le commerce en pieds d'immeubles** et le développer dans les reconstructions ;
- **Limiter le développement et l'agrandissement des centres commerciaux** (à noter que cette idée n'est pas ressortie pour l'ambiance village) ;
- Dans les villages, **aider** à l'installation de services (notamment de soins : médecins, dentiste, etc.) et **faciliter l'installation** des commerces de proximité. Enfin, **regrouper et recentrer** les commerces et les services de façon à **recréer un centre-ville / centre-bourg attractif**.

Certains groupes proposent des idées pour renforcer la proximité entre logements, activités et services :

- Introduire **une mixité fonctionnelle dans les nouvelles constructions** : pas seulement habitat mais aussi activités, bureaux, commerces en RDC, etc. ;
- **Développer des bureaux et des activités** (non polluantes) dans les quartiers ;
- **Réserver des espaces au sein du quartier pour le commerce**.



D'autres sous-groupes abordent la question sous l'angle des déplacements en proposant de **faciliter les mobilités non émettrices de CO²** :

- Développer des cheminements piétons et des pistes cyclables dans les quartiers ;
- Renforcer les fréquences de passage des transports en commun dans les villages.



”
Il faut favoriser une mixité de l'usage des espaces (pas seulement habitat mais aussi activités, bureaux, etc.)
”

Atelier Métropolitain - Phase PROJET

Orientation M : Développer les pistes cyclables et voies piétonnes pour se déplacer dans la Métropole

Cette orientation est déclinée de façon très différente par les groupes de centre-ville et de village. En centre-ville, les participants mettent l'accent sur l'**adaptation de la voirie afin d'accorder une plus grande place aux mobilités actives**. De ce fait, ils ont listé une série d'aménagements qui leur apparaissent importants :

- Sécuriser les pistes cyclables ;
- Maintenir et entretenir les sentes ;
- Multiplier les zones de rencontres en centre-ville ;
- Agrandir les zones piétonnes ;
- Aménager les axes empruntés par les cyclistes (ex. les boulevards).

Pour le groupe quartier, l'accent est mis sur la **mise en place de grands axes au sein et entre les quartiers**. Pour cela, les participants proposent :

- D'identifier les axes les plus empruntés afin de cibler l'investissement en termes d'aménagements ;
- D'intégrer les cheminements doux dans la conception de nouveaux quartiers ;
- De créer une continuité piétonne et cycliste entre les quartiers ou, à défaut, des voies mixtes (voiture / vélo).

Enfin, pour le groupe village, les participants proposent une approche encore différente du vélo et de la marche à pied. **Les voies piétonnes et cyclistes permettent de relier les villages entre eux ou servent aux loisirs et tourisme (découverte du patrimoine)**. La sécurité des voies cyclables entre villages est érigée en priorité.

Orientation B : Satisfaire les besoins en logement en réduisant la consommation d'espace

Indépendamment de l'ambiance traitée, les participants s'accordent à donner la **priorité à la construction de logements dans des zones déjà bâties** qu'il s'agisse de :

- **Densifier**, en « comblant » les dents creuses, en construisant de nouveaux logements dans les quartiers bien desservis en transports en commun et déjà dotés de commerces ;
- **Réinventer les espaces abandonnés** (anciennes friches, bâtiments délabrés) ;
- **Réhabiliter** le patrimoine existant ;
- **Réaménager** les quartiers délabrés et les zones type « portes de la ville ».



” Il faudrait des pistes cyclables ou piétonnes permettant de rejoindre en toute sécurité la commune voisine mieux desservie sans avoir besoin de prendre sa voiture ”



FOCUS sur... la pratique du vélo dans la Métropole

Ressorti comme une priorité dans le cadre de ces ateliers, le vélo est aussi une question majeure abordée par les citoyens sur la carte participative en ligne du site du PLU de la Métropole.

Plus de 1000 contributions ont ainsi été formulées au cours de la concertation en réponse à la question « Comment faciliter la pratique du vélo ? » sur le territoire métropolitain.

Atelier Métropolitain - Phase PROJET

Orientation C : Instauration des densités adaptées à la diversité des territoires

La déclinaison par ambiances de territoire se prête particulièrement bien à cette orientation. Les participants exposent ainsi leur vision précise des densités adaptées à chaque ambiance :

- **En centre-ville**, les participants privilégient la **réhabilitation et les constructions de grande hauteur** tout en appelant à **préserver l'intimité entre les immeubles** (par exemple en plantant des arbres à hautes tiges) ;
- **Dans les quartiers**, la densité se réduit à mesure que l'on s'éloigne de la ville : « densifier les zones à proximité de la ville et diminuer cette densité plus on s'en éloigne ». Les participants appellent aussi à la construction de petits habitats collectifs afin de permettre aux personnes vieillissantes de rester sur le territoire, à proximité de l'offre de commerces, services et transports en commun ;
- Enfin, pour l'ambiance village, **densité et taille des parcelles doivent être modulées selon que l'on se trouve en centre-bourg ou en périphérie du bourg**. Au centre, parcelles réduites, R+1 et mixité sociale tandis qu'en périphérie, maisons individuelles sur des parcelles de terrain plus grandes pour le jardin.

Orientation J : Développer et améliorer les performances du réseau de transports en commun

Cette orientation se prête particulièrement bien à une déclinaison par ambiance de territoire, car le réseau de transports en commun est différent selon que l'on se trouve en centre-ville de Rouen ou dans un village en périphérie :

- En centre-ville, les participants estiment que **le réseau de transports en commun est déjà bien développé** et proposent d'améliorer encore l'offre de service en **maintenant la régularité et le confort**, en **augmentant la fréquence et les possibilités d'interconnexion** entre les lignes et en **renforçant l'accessibilité** de certaines stations ;
- Dans l'ambiance quartier, il convient de **renforcer la régularité des horaires des bus et de revoir les arrêts** en fonction de la fréquentation. Enfin, le transport à la demande type Filo'R est appelé à plus de réactivité.

Certains participants du groupe village se questionnent sur ce type de transport. Ils souhaitent remplacer Filo'R par une ligne régulière, regrettant que ce service soit peu adapté aux horaires de travail, peu disponible en journée et indisponible le dimanche. Ils regrettent enfin que les « arrêts » ne soient pas mieux répartis « sur l'ensemble du village ». Enfin, les bus gagneraient selon eux à proposer une fréquence de passage plus élevée et davantage de correspondances entre les lignes.



Atelier Métropolitain - Phase PROJET

Orientation F : Maintenir une offre de logements dans les secteurs périurbains et ruraux

Pour maintenir une offre de logements dans les secteurs périurbains et ruraux, les participants listent une série de propositions :

- **Préserver des services de proximité dans les zones rurales** (commerces, écoles, poste, médecin, etc.) ;
- **Faciliter les permis de construire** (revoir certaines contraintes)
- Faciliter les divisions de grandes propriétés ;
- **Proposer une offre de logements diversifiée** : collectif/ individuel, locatif / achat ;
- Développer le petit collectif (petits immeubles avec jardins).

Ils fixent toutefois une condition : ce développement de l'offre de logements ne doit pas se faire au détriment d'espaces naturels ou agricoles.

Les participants se projettent et estiment ainsi que ces secteurs périurbains et ruraux pourraient **accueillir des personnes âgées et des urbains qui quittent la ville.**

Orientation D : Prévoir des densités plus élevées autour des axes de transports en commun

Cette orientation n'a été sélectionnée qu'une seule fois. Selon les participants, elle peut se traduire par des « **reconstructions** » plus hautes (1 ou 2 étages de plus que les bâtiments existants) en centre-ville et par le fait de **privilégier l'habitat collectif à proximité des stations** de transports en commun dans les quartiers.

Orientation G : Diversifier et adapter l'offre de logements pour répondre aux nouveaux besoins

Cette orientation n'a été sélectionnée qu'une seule fois. Les participants s'accordent sur la nécessité de proposer **davantage de maisons de retraite** et résidences pour les seniors dépendants ou appartements pour les plus autonomes. Pour les ambiances quartier et village, la diversification de l'offre passera par la **création de petits collectifs, de logements sociaux** à destination des familles recomposées **et de résidences de standing**. Les logements gagneraient à être plus grands pour correspondre aux familles.

” Pour maintenir l'offre de logements, il faut préserver une offre de services, des médecins et des commerces. Du coup, ces espaces deviennent des lieux de vie possibles pour les personnes âgées. ”



Atelier Métropolitain - Phase PROJET

Orientation I : Favoriser l'accès aux services et aux commerces pour tous

Sélectionnée une seule fois, cette orientation se traduit par un **renforcement du commerce existant** :

- Maintenir le tissu commercial existant ;
- Exonérer les petits commerces de charges foncières ;
- Aider les commerces et services à répondre aux enjeux de l'accessibilité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ;
- Ouvrir les commerces et les services publics à des horaires accessibles pour tous.

Orientation K : Favoriser la combinaison de plusieurs modes de déplacement pour les trajets (intermodalités / multimodalité)

Cette orientation n'a été sélectionnée qu'une seule fois. Afin de favoriser la combinaison de plusieurs modes de déplacement, les participants proposent trois grandes solutions :

- **Faciliter la pratique du vélo** en développant des stations Cy'clic, en multipliant les arceaux pour les vélos en centre-ville, à proximité des commerces et en acceptant les vélos dans les bus à des horaires élargis et mieux adaptés ;
- **Créer des parkings relais**, notamment à proximité des stations de transports en commun. Au sein de ces parkings, implanter des stations Cy'clic et des parkings à vélo.
- Faire la **promotion du covoiturage**.

Les autres orientations proposées :

Les orientations suivantes n'ont pas été sélectionnées par les groupes et n'ont donc pas été déclinées par ambiance :

- **E** (Privilégier la construction de logements dans les secteurs urbains) ;
- **N** (Adapter le réseau de voiries au trafic tout en offrant des solutions alternatives à la voiture) ;
- **L** (Conforter des services de transport adaptés aux territoires (Bac sur la Seine, Filo'R, etc.).)

Rendez-vous sur www.plu-metropole-rouen-normandie.fr

Une question ? 02.35.52.92.08 ou plu@metropole-rouen-normandie.fr